

taires de cette réclamation veulent se pourvoir devant le Conseil d'Etat.

On sait que M. Jules Deregnacourt et M. Morel ayant été élu l'un dans sept sections, l'autre dans deux, le Conseil municipal de Roubaix ne se compose jusqu'à présent que de vingt-neuf membres, au lieu de trente-six, chiffre fixé par la loi. Doit-on procéder à de nouvelles élections afin de compléter le Conseil? Au premier abord, la réponse ne paraît pas douteuse; mais il paraît qu'en haut lieu, on hésite quelque peu en face de l'article 8 de la loi du 5 mai 1835, qui dispose qu'en cas de vacances dans l'intervalle des élections, il est procédé au remplacement quand le Conseil municipal se trouve réduit aux trois quarts de ses membres. A Roubaix, nous avons plus des trois quarts du nombre voulu, mais le Conseil n'a pas encore été constitué, et il nous semble que la loi de 1835 ne saurait trouver ici son application.

Quoi qu'il en soit, rien n'est encore décidé, notre conseil municipal ne peut se réunir, bien qu'il ait à délibérer sur des questions urgentes, et en particulier sur le budget de 1875, qui n'est pas encore voté.

On voit combien il faut regretter que la loi autorise par son silence, les candidats au conseil municipal à se porter dans différentes sections et leur permette de sacrifier ainsi l'intérêt public au triomphe de leur ambition personnelle.

Les jeunes gens de la classe de 1873, 1^{re} et 2^e portion peuvent se présenter à la gendarmerie de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi pour recevoir leur ordre d'appel sous les drapeaux.

Les examens des candidats au grade d'officier dans l'armée territoriale et la réserve de l'armée active sont clos, au moins pour la première session.

Nos lecteurs n'ignorent pas qu'un comité avait été constitué à Lille pour l'instruction des candidats. Ce comité comptait de nombreux adhérents, entre autres plusieurs jeunes gens de Roubaix et de Tourcoing qui avaient formé un sous-comité.

Le résultat de cette association a été des plus satisfaisants. Les candidats du comité de Roubaix Tourcoing ont été reçus et l'un d'eux, M. Edouard Flipo, de Tourcoing, a obtenu, nous dit-on le n^o 2.

Nous devons à ces jeunes hommes nos plus sincères félicitations. Ils ont compris que tous nous devons contribuer dans la mesure qui nous convient à la réorganisation de notre chère France.

Appelés à faire partie de l'armée, ils n'ont point épargné leurs peines pour devenir des officiers instruits et expérimentés. Sûrement l'on peut dire qu'ils ont bien mérité de la Patrie.

Lundi dernier un banquet réunissait nos amis. Ils avaient voulu remercier les hommes dévoués qui leur avaient prêté le concours de leur zèle et de leur savoir et auxquels ils doivent bien certainement leurs succès. Puis ils s'étaient promis de resserrer par cette petite fête les liens de bonne camaraderie qui existent entre eux.

La fête a été charmante et l'on doit à son organisateur, M. Ed. Flipo, les meilleurs compliments.

Elle était présidée par M. Dubreuil, l'homme intelligent dont la persévérance a vaincu les obstacles; car il n'a pas toujours été facile de réunir des jeunes gens pour la plupart très-occupés. Les candidats lui ont voué une reconnaissance profonde; si un jour nous pouvons servir utilement la Patrie, a dit l'un d'eux, parlant au nom de tous, nous en remercions l'honneur sur notre chef, M. Dubreuil.

Près de M. Dubreuil se trouvait le capitaine Joxe, du 25^e régiment de chasseurs, instructeur en chef des candidats du Nord. Il représentait dignement l'armée. Homme du devoir, il a généreusement sacrifié aux futurs officiers de l'armée territoriale les trop courts loisirs dont il dispose. On peut dire qu'il a grandement contribué à l'organisation de l'armée de réserve.

L'honorable M. Butin, président du Comité de Lille, ne pouvait manquer à la fête. Il n'a épargné aucune démarche pour faciliter aux candidats l'instruction militaire. Tous peuvent compter en lui un ami dévoué; les remerciements les plus sincères lui ont été adressés.

Nous ne redisons pas ici les toasts chaleureux qui ont été portés. L'un d'eux s'adressait à M. Giacomoni, l'intelligent professeur d'administration militaire. L'administration est une des matières principales de l'examen, les candidats la possédaient très-bien, grâce au zèle de M. Giacomoni.

Nous ne parlerons pas non plus de la franche cordialité qui régnait entre tous, les choses se passaient entre camarades, c'est tout dire.

Avant de se séparer, ces messieurs ont promis leur concours aux candidats nouveaux.

Des examens doivent avoir lieu pour eux vers la fin février, dit-on.

Le Comité de Roubaix demeure constitué; l'appui du Comité de Lille est assuré; messieurs les instructeurs se sont mis à la disposition des nouveaux adhérents.

Nous faisons donc appel aux jeunes gens dévoués. Nous n'oserions leur dire: le succès vous est assuré; si nous considérons cependant les résultats obtenus, nous ne pouvons nous défendre de penser qu'avec un peu de bonne volonté de leur part, le Comité rendra la réussite facile aux candidats nouveaux.

M. Carpentier, qui doit quitter Roubaix prochainement, vient de donner sa démission de médecin du bureau de bienfaisance. M. Carpentier remplissait depuis longtemps ces fonctions si pénibles et si méritantes, et nous serons l'écho fidèle de l'opinion publique en le remerciant du zèle qu'il y a toujours apporté.

Le départ de cet honorable praticien sera vivement regretté à Roubaix, où il s'était fait une réputation bien méritée. Les nombreuses familles pauvres, qui avaient si souvent recours à lui, perdent en M. Carpentier un ami aussi dévoué que désintéressé.

Nous remarquons que parmi les noms qui figurent sur la liste des récompenses accordées par la société Industrielle du Nord de la France, dans sa séance solennelle de dimanche dernier, se trouve celui de M. Giot, directeur de tissage à Roubaix.

M. Giot, a en effet, présenté à la société Industrielle, un compteur de duites à la fois mesureur de chaîne qui donne mathématiquement, et à chaque instant, la quantité de trame et de chaîne enroulée dans un tissu. Ce compteur, beaucoup trop récent encore pour que la société Industrielle l'ait couronné, a valu de vives félicitations à M. Giot et lui a mérité une mention honorable accompagnée de deux cents francs de prime.

De plus, M. Giot en a été engagé à poursuivre les études pratiques de son appareil afin d'avoir à se présenter à nouveau au concours de l'année prochaine.

Il n'est pas de publication plus populaire que l'almanach. On le retrouve partout, dans la maison du pauvre comme dans celle du riche. Le savant, l'ignorant, le patron, l'ouvrier aiment à le consulter. Ce dernier surtout trouve souvent un guide précieux dans l'almanach.

Aux heures de repos le travailleur écoute volontiers les conseils qu'il contient.

Quelques personnes ont pensé, faire une œuvre utile en publiant chaque année un almanach spécial à Roubaix.

Celui de l'année 1875 (4^e année) vient de paraître, nous n'en saurions trop louer le contenu. Donnons-en ici un rapide aperçu.

Le calendrier, les mois avec de nombreux détails, un résumé historique des principaux événements de l'année 1874, la nomenclature des Etats de l'Europe avec le nom des souverains et le chiffre de la population, des dictons et proverbes pour toutes les saisons, l'annuaire de Roubaix; puis une collection très variée d'histoires, bons mots, anecdotes, poésies, recettes, etc., etc.

L'annuaire de Roubaix mérite une mention spéciale. Nous croyons que l'on ne peut le rencontrer nulle part aussi complet. Il contient des renseignements très-précieux sur le service des postes et du télégraphe; sur les écoles communales, académiques, de musique, etc.

Les marches, les voitures de place et omnibus pour toutes les directions, les sociétés de musique et d'agrément n'ont pas été oubliées.

De nombreux détails sur l'enregistrement, les tribunaux, le Mont-de-Piété, les établissements de bienfaisance publique et privée, complètent l'annuaire, et font de l'almanach de Roubaix, le livre de tous.

Nous allons oublier les gravures, l'almanach de Roubaix en contient un grand nombre et des mieux choisis.

Nous ne saurions donc le recommander trop à nos lecteurs.

Son prix modique le met à la portée de toutes les bourses et en facilite la propagation à ceux qui veulent répandre une publication bonne et utile.

On en trouvera des exemplaires au bureau de ce journal et chez tous les libraires.

On sait combien la circulation des faux billets de Banque de vingt francs a pris extension dans le département depuis quelques semaines. Un heureux hasard vient d'amener l'arrestation d'un habile filou faisant, à Lille, l'emplacement de ces faux billets, et ouvrira, sans doute, la voie à la police pour mettre la main sur les complices, s'il en existe comme il est presque certain. Voici, d'après l'Echo, dans quelles circonstances cette arrestation a été opérée.

M. Dumont, propriétaire du Bazar des Enfants du Nord, rue de la Gare, avait reçu pendant la journée de mardi deux billets de vingt francs qu'on lui refusa comme faux, mercredi matin, dans un paiement. La même méaventure arriva aussi mercredi matin avec un billet de 20 francs à M. Ingelans, épicerie au passage Sauteraire, et

les deux victimes de ce vol se rappellèrent parfaitement le signalement de la personne qui leur avait remis ces faux billets. C'était un Anglais, aux favoris blancs, à la face bouffie et assez colorée, de taille médiocre, portant un paletot et une redingote noirs, des gants de laine rougeâtre et un chapeau rond.

Le même jour, à dix heures et demie du matin, le fils de M. Dumont aperçut et vint signaler à son père, près de la rue des Ponts-de-Comines, cet individu qu'il croyait déjà-bien loin. M. Dumont se précipita sur lui, le saisit au collet et le conduisit, au milieu d'une certaine foule, au poste de la police, où il le remit entre les mains d'un agent pendant que lui-même allait chercher les faux billets, preuves du vol.

Cet homme, croyons-nous n'a pas été interrogé encore, mais sa culpabilité ne fait pas l'ombre d'un doute. On nous assure qu'on a trouvé sur lui une quantité considérable de billets de vingt francs, une cinquantaine environ, presque tous faux. Il se présentait chez les détaillants et achetait une certaine quantité de menus objets qu'il payait invariablement avec un billet de 20 francs, mettant en réserve la monnaie du change.

Nous avons aperçu le voleur sur la place de Ribour, au moment où M. Dumont le conduisait à la police, et nous avons aperçu entre ses mains une valise de voyage, avec de nombreuses étiquettes de destination, dont la plus récente portait le nom de Cambrai. C'est de cette ville que l'escroc nous est probablement arrivé, et, sans doute, se disposait-il à quitter Lille, où il doit avoir fait un nombre considérable de dupes.

Rappelons à propos des faux billets de 20 fr. qui ont inondé la ville que malgré leur remarquable exécution, presque tous, sinon tous, reconnaissables aux caractères suivants: Le papier est plus glacé que celui des vrais billets; l'encre est plus verdâtre; plusieurs lettres du mot falsifié dans l'écussor de droite sont tronquées ou tremblées, et, signe infailible, la main de la figure de la France, au bas du recto, ne touche pas la signature Alf. Mignot comme cela a lieu dans les billets de la Banque. Il est possible, ces défauts ayant été signalés par la presse depuis un certain temps déjà, qu'il y ait aujourd'hui une émission de faux billets, où ils soient corrigés, plus ou moins; mais on ne doit pas hésiter à regarder comme faux ceux qui présentent les signes que nous indiquons ici.

Un bureau télégraphique vient d'être ouvert à Montigny près Douai.

On exécute, en dehors de la porte Notre-Dame, entre le lieu dit Chemin des Ecorcheurs et la voie ferrée, dit un journal de Douai, des travaux de terrassement pour l'installation d'une gare d'embarquement et débarquement pour les troupes. Dès que cet établissement sera terminé, les troupes de la garnison seront exercées à tous les mouvements, marches et dispositions en usage pour effectuer, dans un bref délai, l'expédition d'un matériel ou d'un corps de troupe.

Hier après-midi, deux voitures se sont heurtées sur le passage à niveau de Saint Pierre, entre les rues de Bourvines et des Guinguettes. L'une d'elles a été renversée et il a fallu plus de dix minutes pour débayer la voie.

Le garde barrière attendant un train de Roubaix s'est mis à courir à sa rencontre en faisant les signaux d'usage. Ils furent heureusement entendus et le train put s'arrêter. On a prévenu, de cette façon, un grave accident.

Tribunal correctionnel de Lille. — Affaires principales jugées dans la première partie de l'audience:

Un marchand de déchets de Croix, L. Winkels, est condamné à six mois, pour abus de confiance, en vendant des marchandises à lui confiées.

Vandepuute, fermier à Mouscron, déjà condamné pour falsification, fournissait aux marchands de Tourcoing du lait battu contenant de 40 à 45 0/0 d'eau. Quinze jours de prison, 50 francs d'amende, insertion dans les journaux de Roubaix et Tourcoing.

Thiffy, cultivateur à Bandois, 25 0/0 d'eau. Six jours de prison, etc.

Louis Pottier, cultivateur à Croix, et L. Gayé, de Roubaix, pas de prison, mais amendes et affichage.

M. le président a prévenu ces deux derniers que s'ils revenaient, le tribunal ferait une application beaucoup plus sévère de la loi.

Un an à Th. Criel, fleur, qui après avoir payé une chope à un de ses camarades l'a saisi à la gorge et lui a porté à la tête un coup de couteau qui l'a obligé de rester à l'hôpital pendant trois semaines.

Etat civil de Roubaix — DÉCLARATION DE NAISSANCES DU 23 DÉCEMBRE. — Julien Dabrie, rue des Champs. — Blanche Delahaye, rue de Soubise. — Malvina Noctain, rue du Pile. — Coralie Lagbert, rue d'Alma. — Arthur Vanackere, rue Watt. — Blanche Decotignies, rue d'Henri. — Clémence Drudder, rue de l'Espérance. — Juliette Vreck, rue des Longues Haies. — Léon Leys, rue Blanche-Maille. — Pierre Mouart, rue de Lille. — Henri Denys, rue de la Lys. — Florence Vandecaveye, rue Bernard.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 23 DÉCEMBRE. — Marie Caire, 84 ans, ménagère, rue de Lannoy. — Léonie Co-tens, 6 mois, rue Saint-Jean. — Charles Delie, 52 ans, teinturier, au Pile. — Charles Boudrie, 21 jours, rue de Lannoy. — Marie Collot, 1 an, rue de l'Alouette. — Sophie Vaneste, 35 ans, ménagère, à l'Épéule. — Rualie Gonyen, 37 ans, ménagère, Hôtel Dieu. — Virginie Vanderyver, 62 ans, ménagère, Hôtel Dieu.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 20 DÉCEMBRE. — Désiré Sgard, 24 ans, domestique et Marie Desombes, 24 ans, repasseuse. —

Gabrielle Marie, rentier, et Ludovic, ménagère. — Jean Baptiste Scorpel, 24 ans, fabricant, et Hélène Houzeau, 24 ans, sans profession. — André Lesaffre, 54 ans, tisserand, et Marie Vachtergale, 57 ans, tailleur. — Pierre Meerpol, 26 ans, teinturier, et Julie Bétrémieux, 22 ans, peigneuse. — Alphonse Mullier, 20 ans, tisserand, et Joséphine Dumez, 20 ans, soignasse. — Jean Baptiste Copejan, 23 ans, fleur, et Hermance Detemerman, 20 ans, rattachée. — Henri Dumez, 28 ans, fleur, et Elise Duherquin, 20 ans, couturière. — Alfred Willems, 18 ans, carrossier, et Marie Guillaume, 18 ans, tisserand. — Arthur Meyers, 23 ans, fleur, et Elise Desrousseaux, 18 ans, rattachée. — Cyrille Thoremans, 24 ans, tisserand, et Marie Merschant, 20 ans, rattachée. — Léopold Vankenhove, 33 ans, tisserand, et Clémence Vanhiefte, 36 ans, tisserand. — Jean Vaneste, 36 ans, fleur, et Zéé Delannoy, 37 ans, ménagère. — Pierre Sclers, 32 ans, domestique, et Pélagie Viville, 20 ans, peigneuse. — Charles Gerome, 22 ans, tisserand, et Marie Havaux, 22 ans, tisserand. — Charles Leclercq, 27 ans, tisserand, et Marie Delevigne, 30 ans, peigneuse. — Augustin Verriet, 27 ans, tisserand, et Eve Offermano, 27 ans, piquière. — Jean-François Beuten, 27 ans, déboureur, et Céline Vermulen, 22 ans, lessiveuse. — Henri Verbeek, 24 ans, tisserand, et Jeanne Uytterhoeven, 25 ans, fleur. — Antoine Janssens, 35 ans, déboureur, et Elisabeth Dom, 35 ans, soignasse. — Léopold Darden, 20 ans, teinturier, et Marie Ternet, 23 ans, tisserand. — Benoît Henneuse, 25 ans, peigneur, et Virginie Farvacque, 22 ans, journalière.

Cercle catholique d'ouvriers de Roubaix.

Dimanche 27 décembre. Conférence, par M. l'abbé Vassart. — Sujet: De l'eau; analyse et sytathèse de l'eau.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Faits Divers

— Avant-hier ont eu lieu les élections des juges du tribunal de commerce de la Seine. La liste des candidats proposés par les membres du tribunal a passé tout entière à une grande majorité. — Ont été nommés: président du tribunal, M. Chabert, ancien juge; juges pour deux ans: MM. Capronnier, Ségurier, Bucquet, Bouillet, Croué, Desvignes et Mozil; juges suppléants pour deux ans: MM. Girardeau, Cogniet Hennecart, Chambron, Tixier, Bureau et Moinéry fils; juges suppléants pour un an: MM. Fossatiguel et Billard.

Les électeurs inscrits étaient au nombre de 3,188, et il y a 2,198 votants.

— La légation du Pérou communique à l'Agence Havas une dépêche datée de Lima, 14 décembre, et conçue en ces termes: « Le gouvernement a triomphé complètement de la révolution, le 6 et le 7 de ce mois. Pirola, le chef des révoltés, a pris la fuite, et s'est réfugié en Bolivie. L'ordre est rétabli. »

— Un drame épouvantable a mis avant-hier en émoi le quartier Saint-Maur, à Paris. Dans la matinée une fenêtre de la maison portant le n^o 217 s'ouvrait, et une femme s'y penchait, criant à l'assassin, et jetant dans la rue un rasoir ensanglanté. Les voisins et le concierge se précipitèrent dans le logement d'où paraissent les cris et qui était occupé depuis deux ans par un sieur Feaux, à 6 de 62 ans et une femme Labaye. Un spectacle horrible s'offrit à leurs yeux. La femme Labaye gisait sanglante dans un coin, et Feaux maintenait fermée avec ses doigts une plaie qui était faite à la gorge. D'un interrogatoire sommaire, il résulte que ces deux malheureux, qui vivaient ensemble, s'étant pris de querelle, Feaux aurait fait à sa maîtresse, et se serait ensuite fait à lui-même, les horribles blessures auxquelles ils ne survivaient probablement pas.

— La police autrichienne fait annoncer par la voie des journaux du 20 décembre, qu'un vol très-considérable de diamants et de pierres précieuses vient d'être commis au château de Bela en Hongrie. Les voleurs ont emporté pour plus de 125,000 francs de diamants, de rubis et de bijoux de toute sorte.

— L'Elleuoer de Pesth du 20 décembre annonce qu'à Marie Thérésie, reine de Hongrie, on a ressenti la semaine dernière de fortes secousses de tremblement de terre. Dans la dernière ville beaucoup de maisons ont été endommagées. Ces deux villes sont situées entre le Danube et la Thein, dans une contrée qui souvent a été le théâtre de semblables phénomènes.

— Il n'est bruit aujourd'hui dans le département des Hautes-Pyrénées que de la dramatique aventure arrivée au géographe de Nantouy, et à MM. Bayac et Bran. Ces trois intrépides voyageurs avaient entrepris de passer l'hiver sur le Pic du Midi, afin de se livrer à des observations intéressantes de la science météorologique.

Ils avaient compté sans les terribles ouragans qui désolent les hautes régions pyrénéennes, et le 11 de ce mois, à 4 heures 35 minutes du matin, les trois solitaires de la montagne ressentirent une secousse violente suivie d'un vent impétueux et continu. Au bout de quelques heures, la petite maison qui sert d'hôtellerie avait sa cheminée renversée, ses fenêtres brisées et menaçait de s'écrouler. Le froid augmentait; le thermomètre marquait 23 degrés au-dessous de zéro. Il fallut alors songer à quitter cet abri devenu un danger permanent, et c'est ce que coûta l'opération.

L'entreprise offrait de terribles dangers: le froid, l'abrupte décliné des surfaces glacées, l'épaisseur de la couche de neige, les précipices, dont les mortels abords étaient un danger menaçant à chaque pas les trois intrépides voyageurs. Enfin, après seize heures de marche, à moitié morts de froid, de faim et de fatigue, les trois solitaires du Pic atteignirent l'hôtel de Gripp.

Sans leur force musculaire, sans leur énergie, sans leur intelligence des choses de

la montagne, ils eussent infailliblement trouvé la mort.

— L'ACCIDENT DE LA RUE CHARENTON. — Un terrible accident vient d'arriver rue des Carrières, 16, à Charenton.

Deux ouvriers serruriers, nommés Marie et Michel, étaient en train de vider des bombes qu'ils avaient gardées depuis le siège.

Ils avaient déjà vidé trois bombes sans accident, quand ils commencèrent à en dévisser une quatrième.

Une explosion épouvantable se produisit; un éclat enleva la tête de Marie, et un autre éclat frappant Michel dans le bas-ventre le tua sur le coup.

Le feu prit alors à la chambre, et l'incendie ne put être éteint qu'au bout d'une heure de travail.

Quand on retira les deux cadavres, ils étaient à moitié carbonisés.

Les observations, dues aux médecins les plus haut placés, sur l'efficacité du Sirop pectoral de Pierre LAMOUROUX, pour la guérison des rhumes et affections de poitrine, ont été commencées vers 1810, et se sont continuées depuis sans interruption. Nul médicament ne peut invoquer de meilleurs témoignages ni une expérience plus loyalement consacrée par le temps. (Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger.)

La Presse Médicale est unanime à recommander le Sirop et le Bonbon du docteur Cabanes dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuse et opiniâtre, grippe, quinte de toux de mauvaise nature; toutes les affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phlébite Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Trousseau, Velpeau, Demouville et Nélaton, l'employaient constamment avec succès.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Couvreur, 6854. (A.)

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, le 24 décembre:

Le vote de l'Assemblée dans la séance d'hier relativement à l'enquête sur l'existence et les agissements d'un comité central permanent de l'appel au peuple se répartit comme il suit:

Ont voté pour l'enquête: Toutes les gauches, très-compactes une soixantaine de membres du centre droit et M. Rouher.

Ont voté contre: L'extrême droite, la droite et une trentaine de membres du centre droit.

Parmi les premiers, on a remarqué MM. d'Audiffret-Pasquier, d'Haussonville, Savary, de Cornulier Lucinière, marquis de Gouvion Saint-Cyr, Dufaure, Dalacour, André, etc.

Parmi les seconds, MM. de Broglie, de Fourtou, de La Rochefoucauld Bisaccia, de Kerdrel, Hamille, Levret, etc.

On lit dans l'Opinion Nationale: « M. Jules Favre doit demander aujourd'hui, à la fin de la séance, la mise à l'ordre du jour des lois constitutionnelles pour la première séance qui suivra la rentrée. »

Petite bourse du soir: 99.46.

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix.)

LA PRUSSE NE VEUT PLUS INTERVENIR EN ESPAGNE

Berlin, 23 décembre. — Il n'y a absolument rien de fondé dans la nouvelle envoyée de Berlin aux journaux anglais, que les canonnières allemandes l'Albatros et le Nautilus avaient reçu l'ordre de rester sur les côtes d'Espagne pour demander satisfaction au sujet de prétendus coups de canon tirés par les carlistes sur le navire allemand Gustave. Les dispositions qui ont été prises, sont, au contraire, maintenues, et les canonnières ont, en conséquence, quitté Santander, l'une le 19 décembre et l'autre le 20.

L'AFFAIRE D'ARNIM.

Berlin, 23 décembre. — Le ministère public portera appel du jugement prononcé contre le comte d'Arnim, non pas à cause de la peine minime qui lui a été appliquée, mais afin d'obtenir le redressement des considérants du jugement.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 23 décembre. — Une collision a eu lieu ce matin, sur la ligne du Lancashire et du Yorkshire, entre un train de voyageurs et un train de marchandises. Plusieurs voitures ont été brisées; il y a beaucoup de morts.

Londres, 23 décembre, soir. — Les journaux recitent ainsi leur premier récit relatif à la collision qui a eu lieu ce matin sur la ligne du Lancashire et du Yorkshire: Il n'y a aucun mort. Lord Romilly est mort aujourd'hui.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 24 décembre, soir. — Un incident est, tendu dans la séance d'aujourd'hui, relativement à la lettre de M. Barthelemy-Saint-Hilaire, à propos de l'élection du Nord.

COMMERCE

Avis divers

LONDRES, le 23 décembre. — (Avis.) M. P. Pierard, courtier. — Laines. — Mités des importateurs vient de fixer l'ouver-